

## **Projet présenté le 12 février 2018**

Jean-Marie

Lun 12/03/2018, 12:07

À :cabinet@beziers-mediterranee.fr ; magalisalvestre@beziers-mediterranee.fr ;

### **A l'attention de Monsieur Matthieu Reynier**

Bonjour Monsieur Reynier,

Il y a un mois je présentais mon projet au Président de l'Agglo, Monsieur Frédéric Lacas. A ce jour je regrette de n'avoir reçu aucune nouvelle officielle sur ce projet ni réponse à mes questions évoquées en votre présence.

Je vous avais proposé lors de cette présentation de m'expliquer où pourraient se situer les illégalités que vous avez évoquées si l'Agglo venait à s'occuper de ce projet dans le cadre d'une procédure normale et d'un vote de l'Assemblée.

Compte tenu du nombre de personnes concernées directement par ce projet, les habitants et golfeurs, j'entends bien sûr leur expliquer si tel devait être le cas, les détails de ce qui empêcherait l'Agglo de s'en occuper. Il y a aussi des entrepreneurs et des juristes au lotissement qui ont besoin de savoir... Comprenez que le sujet devient préoccupant pour eux et ils ont bien du mal de comprendre que l'Agglo s'occupe de projets plutôt touristiques ou environnementaux mais oublie ses concitoyens. J'avoue ne pas comprendre le rôle de l'Agglo si ce n'est pas pour oeuvrer concrètement pour le bien de ses habitants.

Je rappelle que 300 à 400 personnes sont concernées par ce sujet et quelques unes sont prêtes à s'investir dans des actions si des explications très précises ne sont pas fournies.

Pour ma part, j'ai donc besoin de savoir très précisément pourquoi (quels seraient les raisons, les lois ou règles empêchant l'Agglo de faire). Il s'agirait d'un aménagement du territoire par une voirie d'intérêt communautaire (dont accès à l'A 75). Je reste pour l'instant persuadé que ce projet peut trouver sa place à l'Agglo Béziers Méditerranée si on veut bien lui trouver un motif légitime et donc légal.

J'espère encore en une réponse positive et un investissement général de L'Agglo sur le projet que je défends. Dans le pire des cas merci pour les explications très détaillées.

Dans l'attente de vous lire,

Cordialement,

**Jean-Marie**

PJ : Fichier pdf du projet présenté à M. Le Président de l'Agglo le 12/02/2018 .